

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



OCT 26 1979

Distr.
GENERALE

A/C.4/34/10
24 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 18 de l'ordre du jour

UN/SA COLLECTION

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

QUESTION DU BELIZE

Demande d'audition

Lettre datée du 24 octobre 1979, adressée au Président de
la Quatrième Commission par M. Robert A. Leslie au nom du
Gouvernement bélizien 1/

New York

Le Gouvernement bélizien serait reconnaissant à la Quatrième Commission de bien vouloir autoriser M. C. L. B. Rogers, premier ministre adjoint du Belize, à faire une déclaration, au nom du Gouvernement bélizien, lorsque la question du Belize sera examinée.

Le Secrétaire permanent par intérim
Secrétariat pour l'indépendance
bélizienne

(Signé) Robert A. LESLIE

1/ Note du Secrétariat : Le texte de la communication ci-dessus est distribué aux membres de la Quatrième Commission conformément à la décision prise par la Commission à sa 15ème séance, le 24 octobre 1979.